
Nous avons pris connaissance avec intérêt du questionnaire que votre association Gadagne Environnement a adressé aux listes candidates aux élections municipales de Châteauneuf-de-Gadagne de mars 2026. Nous saluons cette démarche citoyenne et responsable, qui contribue à enrichir le débat public sur les enjeux environnementaux et de cadre de vie qui concernent l'ensemble de nos concitoyens.

La liste Gadagne Autrement partage pleinement la conviction que l'action municipale doit intégrer les préoccupations environnementales dans chacun de ses choix. Nous vous apportons ci-après des réponses précises, thème par thème, en cohérence avec notre programme de mandature 2026-2032, que nous avons construit collectivement avec les habitants.

1. BRUIT ET NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores — qu'elles proviennent de la circulation routière, des deux-roues motorisés, du trafic ferroviaire ou du survol aérien — constituent une préoccupation concrète pour de nombreux habitants. Notre approche reposera sur trois axes complémentaires :

- Réalisation d'un diagnostic acoustique communal : enregistrement des niveaux sonores par horaires et par zones, identification des sources principales (54 % liées au transport routier, 27 % aux comportements selon les données disponibles).
- Actions de réduction à la source : renforcement des mesures de limitation de vitesse dans les zones résidentielles, signalisation adaptée, et sensibilisation des usagers.
- Engagement auprès des autorités compétentes (Préfecture, gestionnaires ferroviaires, Direction générale de l'aviation civile) pour signaler les nuisances qui relèvent d'une compétence supra-communale.

2. ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Énergies renouvelables et autoconsommation

- Etude de projet du Déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics (école, bâtiment technique, carport parking école, gymnase), en cohérence avec la démarche de village inscrit.
- Étude de faisabilité d'une micro-centrale hydroélectrique sur le canal du Moulin (chute d'eau zone lavoir).
- Étude d'utilisation de la géothermie (PAC sur sol) en lien avec le pouvoir calorifique de la sorgue
- Diagnostic énergétique complet de l'ensemble des bâtiments publics communaux.

Rénovation et performance des bâtiments

- Application stricte de la RE2020 pour tous les bâtiments neufs.
-

-
- Rénovation thermique des bâtiments publics prioritaires (Anfos Tavan, école publique) avec matériaux biosourcés.
 - Contrôle des rénovations énergétiques dans le cœur du village : priorité à l'isolation thermique par l'intérieur (ITI) pour préserver le patrimoine bâti.

Éclairage public et pilotage

- Poursuite du déploiement des candélabres LED sur l'ensemble de la commune (axes majeurs, zone d'activité, école, Arbousière, accès secondaires).
- Etude pour la mise en place d'outils de contrôle et de maintenance prédictive : capteurs de consommation, alertes fuite, pilotage à distance.
- Mise en place d'une charte énergétique pour les événements communaux.

L'ensemble de ce plan s'inscrit dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) de la communauté de communes que nous souhaitons mettre en place.

3. NATURE ET BIODIVERSITÉ

Protection des espaces naturels et agricoles

- Protection et classement des haies et habitats naturels en partenariat avec la LPO et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), financé en partie par la Région et l'ADEME.
- Mise en conformité de tout projet d'urbanisation avec la RT2020 et réalisation d'une étude d'impact environnemental par un bureau d'études spécialisé.
- Maintien et défense de la Zone Agricole Protégée (ZAP), engagement ferme contre tout déclassement.

Zones humides, berges et Sorgue

- Entretien régulier des fossés et des haies pour maîtriser les risques en cas d'épisodes pluvieux intenses (chemin des Ariailles, fossés communaux, parc de l'Arbousière)
- Entretien et nettoyage des berges de la Sorgue (zone Moulin Rouge) en partenariat avec les acteurs locaux intercommunalité, syndicat de rivière et la fédération de Pêche
- Travail de concertation avec les différents usagers (villageois, agriculteurs, industriels, chasseurs) pour une gestion partagée et équilibrée des bords de Sorgue.

Biodiversité en milieu urbain

- Installation de refuges à insectes dans les zones à forte urbanisation
 - Plantation d'arbres : 1 naissance = 1 arbre ; journées de plantation avec les écoles et les habitants — objectif 30 arbres/an
 - Balisage des sentiers de découverte et création de parcours pédagogiques guidés (modèle Caumont-sur-Durance)
 - Promotion active des labels environnementaux : BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens), Village Nature/Village Durable, Village Fleuri.
 - Contrôle de la qualité des eaux au droit des zones artisanales, en lien avec la Fédération de Pêche et les acteurs locaux (Suntory, Aromazone...)
-

4. AMÉNAGEMENTS ET CADRE DE VIE

Règlement local de publicité

- Révision et application du règlement local de publicité (RLP) avec pour objectif la suppression de la publicité non conforme

Réseaux aériens et intégration paysagère

- Echange avec les acteurs Syndicat des énergies, le Département, Enedis et les opérateurs. Travail avec les propriétaires de réseaux de l'existant en vue de l'enfouissement progressif des réseaux aériens (câbles électriques, télécommunications)
- Intégration paysagère imposée pour tous les nouveaux projets de construction ou de rénovation visible depuis l'espace public.

Patrimoine et embellissement

- Réfection et modernisation des fontaines communales avec passage en circuit fermé (avec alimentation solaire quand c'est nécessaire et possible) + création d'une fontaine place des Écussons suivant faisabilité structurel du bâtiment existant (cas de charge, copropriété)
- Mise en place de lieux d'ombrage dans le village : Jardin de la Treille, Place des Félibres —
- Restauration et mise en valeur du patrimoine bâti communal contribuant à l'identité et au cadre de vie du village.
- Faire vivre le Jardin potager éducatif en zone scolaire + jardin partagé à la gare

Prévention des inondations

- Études d'impact des risques inondations (ruissellement collinaire, surverse du canal, crue de la Sorgue) sur les biens et les personnes – zone bas de Gadagne – chemin de Jonquerettes et réflexion pour canaliser le ruissellement collinaire
- Récupération des eaux pluviales : cuve enterrée type Tubosider (30 m³) sous voirie, récupération des eaux de toiture pour l'arrosage des espaces publics et les sanitaires de l'école – dans le cadre de la réflexion de réaménagement de la zone place parking Goujon
- Travailler sur la dé-perméabilisation des cours d'école (remplacement des graves traitées par des revêtement plus drainants tout en garantissant une accessibilité pour tous)

5. MOBILITÉ

Mobilités douces et pistes cyclables

- Création d'itinéraires cyclables sécurisés reliant les points principaux du village : école / cœur de village / Campbeau / zone artisanale — marquage au sol, panneaux directionnels
- Aménagement de routes partagées voiture/vélo sur les axes secondaires (avenue de Verdun, Coupine, zone Campbeau)
- Installation d'arceaux vélo sur la Place des Écussons, devant les commerces et dans les parkings
- Bornes de recharge pour vélos électriques sur les zones fréquentées (école, marché au Raisin, Campbeau, Arbousières) en partenariat avec les acteurs concernés

Stationnement, covoiturage et véhicules électriques

- Déploiement de bornes de recharge voitures électriques sur les parkings existants. Zone visée = marché au Raisin, Campbeau, Arbousières, place Pastière) — exploitation assurée à 100 % par un opérateur privé.
-

-
- Mise en place d'un système de covoiturage de proximité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), via un standard téléphonique humain, en lien avec le CCAS

Éclairage et sécurité des déplacements

- Diagnostic des zones essentielles à éclairer pour la sécurité des piétons et cyclistes, déploiement d'éclairage à détection sur les spots devant les bâtiments (zone Arbousières)

6. SANTÉ PUBLIQUE

Lutte contre les moustiques

- Plan de lutte contre la prolifération des moustiques tigres : actions de communication auprès des habitants, réduction des eaux stagnantes, entretien des points d'eau publics (fontaines, canaux, Sorgue).
- Etude du système de pièges CO₂ sur les zones à forte densité – selon financement possible
- Action à plusieurs échelles : communale, intercommunale et en coordination avec les autorités sanitaires.

Qualité de l'eau potable

- Engagement auprès du syndicat Durance Ventoux pour obtenir des informations transparentes et régulières sur la qualité de l'eau (taux de chlore, dureté, micropolluants).
- Demande d'un plan d'amélioration progressive portant sur la réduction du chlore résiduel, le suivi des micropolluants émergents, et la communication publique des résultats d'analyses.

7. DÉCHETS ET ESPACES VERTS

- Poursuite et renforcement de la sensibilisation "zéro déchet" et prévention avec les associations locales.
- Déchets verts : réalisation d'un bilan carbone pour évaluer la pertinence du retour d'une benne de déchets verts sur la commune, avec mise à disposition saisonnière (période de taille au printemps, fin octobre, période des sapins de Noël).
- Repositionnement stratégique des poubelles publiques : concentration sur les zones de forte fréquentation (places publiques), afin de réduire les tournées, limiter l'impact visuel et encourager la responsabilité individuelle.
- Etude d'une Création d'une recyclerie sur la commune (modèle Isle-sur-la-Sorgue / La Déchouetterie) : lien social, vertus économiques locales, création d'emplois — soutien à la recherche d'un local.

8. POLICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Police de l'urbanisme

- Instruction rigoureuse des demandes de permis de construire, avec contrôle du respect des règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et des documents supra-communaux.
 - Tout projet d'urbanisation devra être accompagné d'une étude d'impact environnemental réalisée par un bureau d'études spécialisé, en application de la RT2020.
-

-
- Suivi et contrôle des chantiers pour s'assurer de la conformité des réalisations aux autorisations délivrées.

9. ENGAGEMENTS TRANSVERSAUX ET PARTENARIATS

Veille éthique et commande publique responsable

Nous sommes favorables à l'adoption d'une politique d'achats publics responsables, privilégiant les entreprises locales vertueuses sur les plans environnemental, sanitaire et social, dans le respect du cadre juridique de la commande publique. Cette démarche sera formalisée dans une charte d'engagement de la municipalité.

Enfin, nous mettrons en œuvre des outils de communication transparents : panneau signalétique numérique en centre-village affichant en temps réel les indicateurs environnementaux (sécheresse, qualité de l'air, consommation énergétique), et publication régulière via l'application INTRAMUROS.

Nous espérons que ces réponses témoignent de notre volontarisme et de notre détermination à conduire une politique municipale ambitieuse en matière d'environnement et de cadre de vie. Nous restons à votre disposition pour tout échange complémentaire et espérons pouvoir travailler, si les habitants nous en donnent le mandat, en étroite collaboration avec votre association.

Dans cet esprit, nous vous adressons nos cordiales salutations.

La liste Gadagne Autrement
